

ENTENTE DU CONFLUENT

INSCRIPTION SAISON 2017-2018



INSCRIPTION LICENCIE(E)

Joueur(se) :	
Nom:	
Prénom:	
Sexe : ☐ masculin ☐ féminin	
Date de naissance :	
Code postal de naissance :	
Nationalité :	
Adresse mail :	
Adresse:	
Numéro de téléphone portable :	•••••
Représentants légaux :	
Nom:	
Prénom:	
Qualité :	

Association Support
Union Sportive Portésienne

SIREN: 500 607 635 - SIRET: 500 607 635 00017 NAF: 9312Z - DDCS: 03199ET0091

AUTORISATION DE SOINS EN CAS D'ACCIDENT

Je soussigné (NOM, prénom, qualité),			
en cas d'accident de (NOM, prénom du licencié)			
autorise par la présente :			
 tout examen ou intervention chirurgicale qui serait nécessaire le responsable de l'association, du Comité ou de la FFR : à prendre toutes mesures utiles et notamment à demander son admission en établissement de soins à reprendre l'enfant à sa sortie, uniquement en cas d'indisponibilité absolue des parents ou du représentant légal du mineur 			
Fait à : Signatures Le :			
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Coordonnées de la personne à joindre en cas d'accident : NOM :			
Prénom : Qualité :			
Téléphone (portable et fixe si possible) :			
Coordonnées du médecin traitant :			
NOM et Prénom :			
Adresse :			
Téléphone :			



ENTENTE DU CONFLUENT INSCRIPTION SAISON 2017-2018



AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Je soussigné
Représentant légal de
 AUTORISE : mon enfant à être photographié et filmé lors de reportage photos et vidéos effectué dans le cadre des activités de l'association de l'US Portet, l'utilisation et la diffusion de ces photos ou vidéos sur tous les supports et tous les formats notamment papier, supports audio et vidéo, analogique et numérique, service en ligne sur tous les réseaux utilisés par le club et ce, pour une durée indéterminée.
Date:
Signature du représentant légal
AUTORISATION DE TRANSPORT PAR UN TIERS
Je soussigné
Autorise mon enfant à être transporté sur les lieux des rencontres, les jours de matchs ou de tournois, d'entraînements ou toute autre manifestation organisée sous l'égide de l'association de l'US Portet, par des personnes véhiculées étant en règle avec les lois en vigueur et le Code de la Route, et décline toute responsabilité vis-à-vis du club et de ses éducateurs, entraîneurs et responsables administratifs, dirigeants en cas d'incident.
Date:
Signature du représentant légal

Association Support Union Sportive Portésienne

SIREN: 500 607 635 - SIRET: 500 607 635 00017 NAF: 9312Z - DDCS: 03199ET0091

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de Muret (31) sous le n° W 311100417 Site: http://www.usportet.fr - Mail: contact@usportet.fr tél: 09 72 12 90 36

Charte de l'école de rugby de l'US Portet

Cette charte rappelle les valeurs et les pratiques fondamentales de notre club en matière de pratiques sportives en général et dans le pratique du rugby en particulier.

Le rugby "école de la vie" et sport collectif est un jeu magnifique. Cependant, cette discipline requiert un engagement physique et psychologique important. C'est pourquoi tout joueur, dirigeant , bénévole ou éducateur doit se conformer au respect de certains principes.

Cette charte s'exprime au travers d'attitudes et de comportements. Elle concerne tous les acteurs qui composent et animent chacun à leur place, notre Ecole.



Charte du jeune joueur

Il doit être respecté en tant qu'individu et joueur de rugby

ll a le droit :

- de trouver beaucoup de plaisir sur le terrain
- * à la santé
- * d'avoir une formation de qualité
- de s'entraîner dans de bonnes conditions matérielle
- * au respect, de pouvoir se tromper
- * de prendre des initiatives dans le jeu
- * à la parole, de comprendre ce qu'on peut lui reprocher
- de participer aux compétitions
- * à la différence : je peux ne pas être champion...mais le devenir

Il a le devoir :

- de respecter l'encadrement, les éducateurs, les arbitres et les dirigeants
- de respecter son environnement et le matériel
- * de respecter les décisions de ses responsables
- * de tenir ses engagements sportifs : assiduité, ponctualité
- * de prévenir l'éducateur en cas d'absence
- * d'être responsable de ses affaires
- * de privilégier l'intérêt du groupe à son intérêt personnel
- * de se comporter de manière responsable
- * de respecter les règles et la culture du club
- de ne pas être turbulent pendant les entraînements et les tournois

Visa du jeune joueur

Charte de l'éducateur

Il transmet l'esprit et la culture du club éduque les enfants à la pratique du rugby. Il se doit d'être exemplaire dans son attitude, son comportement, ses propos.

Il a le droit :

- d'être respecté par les enfants, les dirigeants, les parents, le club et ses structures
- à la reconnaissance de son travail liée à son investissement, sa qualification et sa responsabilité dans sa mission éducative
- à l'appui, le soutien et l'aide du club, des dirigeants et des parents
- à la formation continue dans sa tâche
- * à tout ce qui peut faciliter son travail

Il a le devoir :

- sur la base du projet sportif et de son évaluation du groupe de préparer la mise en forme des thèmes de travail en relation avec l'objectif de formation à atteinte
- * d'être bon pédagogue, de transmettre une passion au joueur, amener de la joie, du bonheur afin qu'il se fasse plaisir sur le terrain
- de laisser jouer les enfants sans leur crier dessus
- de faire en sorte que la compétition se résume à la qualité du jeu
- d'avoir un cahier de présences et d'assurer un suivi avec les parents (présence, apprentissage, blessures)
- d'amener des règles de vie au groupe et de faire en sorte que les joueurs respectent les engagements
- de veiller à la sécurité des joueurs
- d'être responsable de son groupe et de sa dynamiaue

Charte des parents

Ils aident et accompagnent la formation de l'enfant au sein du club

Ils ont le droit:

- * d'être respecté par toute l'équipe de l'école de rugby
- d'avoir une formation de qualité pour leur enfant
- à la mise en sécurité de leur enfant
- de faire des propositions constructives
- d'être informé des activités de l'école de rugby
- de participer et s'investir au sein de l'équipe

Ils ont le devoir :

- d'adhérer au projet sportif du club
- d'accompagner le plus souvent possible et de rester en retrait pendant l'activité
- * de veiller à l'assiduité et à la ponctualité et de venir le chercher à l'heure prévue
- de prévenir en cas d'absence
- de pas s'impliquer dans le domaine sportif
- d'être de bons spectateurs et des supporters exemplaires
- de respecter l'arbitre et l'entourage
- d'aider l'enfant à accepter les contraintes du groupe
- de considérer l'école de rugby et ses règles comme un lieu d'éducation et de formation
- de considèrer la compétition comme un moyen de formation
- * de se mettre à disposition de l'éducateur ou dirigeant en cas de force majeure

Charte des dirigeants et bénévoles

Les dirigeants ont mission d'organiser la vie de l'Ecole de Rugby, de « faciliter » la tâche des Educateurs et l'épanouissement des joueurs.

Ils ont le droit :

 d'être respecté par les enfants, les dirigeants, les éducateurs, les parents, le club et ses structures

La Charte de l'Ecole de Rugby « Union Sportive Portésienne »

- à la reconnaissance de leur travail liée à leur investissement, et leur responsabilité
- à l'appui, le soutien et l'aide du club, des éducateurs et des parents
- à tout ce qui peut faciliter leur travail

Ils ont le devoir:

- d'être le lien entre les parents et le club
- de bien accueillir les nouveaux joueurs et leurs parents
- de tout mettre en œuvre pour aider les éducateurs tant au plan humain que matériel
- * d'être « leader » dans les activités annexes (voyage, repas, matériel, intendance,...)
- de veiller à une bonne communication pour éviter tout litige (calendrier, matches, horaires)
- de ne pas s'impliquer dans le domaine sportif
- de rechercher en permanence le «travail équipe»

en

- a'accepter les critiques constructives, d'où qu'elles viennent
- * d'être « acteur » d'une bonne entente et d'une bonne coopération



Drop Ecole de la vie Fair play **PASSION**

Entraînements EFFORTS

Dynanisme plaisir

Engagement

Respect

Echanges

TRANSFORMATION

Sanivivialité VALEURS Esprit d'équipe 호호교

Tournoi Préparation
L'a tournoi Préparation
L'a jeu
Spit jeu
ENTHOUSIASME

Visa des parents



FICHE PRATIQUE LICENCIE – AFFILIATION FFR



Accéder à votre compte
Identifiant *
Mot de passe *
Mot de passe oublié ?
CONNEXION

VILLE NAISSANCE *

EMAIL *

CONFIRMER EMAIL *

CODE POSTAL NAISSANCE *

TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL

TÉLÉPHONE PORTABLE

TÉLÉPHONE DOMICILE

LISTE ROUGE *

AUTORISATION CNIL *

Je me connecte sur l'accès Oval-e avec mon identifiant et mot de passe reçu par mail, <u>via le lien en rouge dans le</u> <u>bas du texte.</u>

(https://oval-e-pp.ffr.fr/Affilies/DemandeAffilies/Index/271429).

Lors de ma 1ière connexion, je peux changer ce mot de passe.

Je complète tous les champs à étoile* concernant mes informations personnelles et je les sauvegarde.

Je télécharge ma photo d'identité et ma pièce d'identité. Je choisis mes conditions d'assurances et j'imprime mon certificat médical pour me rendre chez mon médecin puis je rapporte l'original du certificat médical à mon club qui le conserve.

		Q	(
ETAGE - ESCALIER -			
APPARTEMENT			
IMMEUBLE - BÂT RÉSIDENCE			
NUMÉRO ET LIBELLÉ DE VOIE			
*			
LIEU-DIT OU BOÎTE POSTALE			
CODE POSTAL *			
CODE INSEE			
LOCALITÉ *			
PAYS *			
	-		

3					
Le demandeur déclare par la présente :					
Accepter d'être domicilié au siège du club auprès duquel il est rattaché.					
Accepter de se soumettre à toutes les décisions ou sanctions qui lui seraient infligées par la FFR ou un Comité Territorial en sa qualité de licencié à la FFR.					
Refuser que les renseignements figurant sur le présent document soient utilisés par la FFR à des fins commerciales, associatives ou humanitaires.					
Être informé qu'il possède un droit d'accès et de rectification auprès de la FFR pour les renseignements à caractère personnel le concernant (Loi informatique et liberté du 6 janvier 1978).					
□ ʃal pris connaissance et j'accepte les conditions de la FFR					
Informations relatives aux précautions à prendre afin de pratiquer le rugby Je reconnais avoir été informé(e) par la FFR, par mon Comité Territorial et par mon club. 17 des contraintes spécifiques liées à la pratique du rugby, tant à l'entraînement qu'en compétition, et de la nécessité d'une préparation adéquate, notamment de la colonne vertébrale, selon le procupe. 27 des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je benéficie par l'intermédiaire de ma licence souscrite auprès de la FFR pour lesquelles une notice figure ci-dessous (bouton l'Prendre connaissance des assurances et des options facultatives). 37 de mon interêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires. 47 que lesdites garanties complémentaires proposées figurent au dos du présent document et me permettent en particulier de porter la limite des garanties de 4,5 à 6 M€ maximun pour les IPP importantes.					
Informations relatives aux assurances à prendre afin de pratiquer le rugby					

En cliquant sur ce bouton, les conditions d'assurances complémentaires s'ouvrent et le licencié choisit ce qu'il décide de souscrire ou non.

4

TEXTECT TILLS

Les presistations services au greeff de coul fisconale. 24 th or 24, co. and financial services benefic activities

1 presistations services configurations de configuration de co

Je reconnais avoir lu et pris connaissance des informations figurant dans la notice d'assurance

Assurances complémentaires

 Option 1 : Je décide de souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées et je remplis les formalités correspondantes

Option 2 : Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées, en toute connaissance de cause

ANNULER

VALIDER

5

ETAPE 4 : TÉLÉCHARGER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

	Pièce à joindre au dossier (Identité)		
Photo d'identité *	Sélectionner		
	# 14102519_1775367072706093_3800 .		
Justificatif d'identité ou photocopie du passeport *	Selectionner		
	at Chrysanthemum.jpg		

6 Pour les mineurs, les arbitres, les entraineurs et les étrangers, des pièces complémentaires sont à fournir également



7 Après avoir imprimé le certificat médical et l'avoir fait signé par le médecin, il faut le télécharger dans les pièces à joindre. C'est le club qui conserve l'original.



NE PAS OUBLIER DE SAUVEGARDER LES INFORMATIONS !!!

Puis le club, après vérification des informations, transmettra, de manière dématérialisée, à la FFR pour validation.

Enfin, le club imprimera la licence au terme de cette procédure.